

73



# AFRIQUE

## FAMILLES AUSTRO-AFRICAINES. — HOTTENTOTS, CAFRES ET BETCHOUANAS.

### LA TOILETTE CORPORELLE.

1	2	3	4	5	6	7
8	9		10			11

#### Cafres.

- N° 1. — Zoulou jouant du bâton ou courte massue, le *kerri* ou *innuku*, arme de jet et arme défensive en paire. Pukoye ou tablier de plumes. Chevelure formée en couronne sur le haut de la tête avec un élément artificiel.
- N° 2. — Cafrine, portant un manteau drapé en cotonnade. Cordon encerclant la chevelure disposée en plate-forme pour y porter les fardeaux, selon l'usage général.
- N° 3. — Cafrine, habillée d'un pagne en coton rayé, et portant sur le palier de sa chevelure un grand panier à couvercle de paille tressée. Cordon frontal, collier de perles et de nacre. Les Africains du sud excellent à faire des paniers qui sont à l'épreuve de l'eau.
- N° 4. — Zoulou de Natal, chef de tribu. Poukoye soutenu par une ceinture ornée de coquillages. Jarretières simples, et, aux chevilles, anneaux de jambes formés de coquillages et de petites plumes, qui sont une récompense militaire. Collier de griffes d'ours. Les deux courtes massues.
- N° 6. — Cafrine vêtue de coton, portant un vase de terre cuite, de fabrication indigène.

#### Betchouanas.

- N° 5. — Homme portant au front un bandeau dit *le cordon de marié*, soit en étoffe, soit en paille; manteau de peau.
- N° 7. — Femme portant également le cordon du mariage, et vêtue d'une peau retournée. Anneaux de jambes en cercles superposés.  
(Voir au sujet des Cafres, les notices des pl. *Afrique*, ayant pour signes : le Soufflet et l'Anneau.)

#### Hottentots.

- N° 8. Homme portant un manteau de peau peinte, le *krosse* ou *kaross*, et vêtu d'un pantalon. — Le cuir reçoit de belles et solides couleurs par le moyen de certaines substances végétales, telles que le *modus* (gousse de cassia arech), les téguments de quelques variétés du blé

de Cafrerie ou du millet des nègres (durrah, sorghum). On en fait des collerettes, des tabliers, des manteaux, des bottes, des souliers, des sandales, des colliers, des supports d'objets de parure, des capsules pour amulettes (hedjab ou grigni); chez les Hottentots, les pelletiers sont les tailleurs. Ils font les bracelets et les anneaux pour la parure, et coupent jusqu'aux cuirs en courroies larges de deux pouces qui servent à lier tous les matériaux de la hutte et tous les ustensiles, lorsqu'on change de cantonnement. Ils n'ont d'instrument qu'un couteau, et un os d'oiseau leur suffit comme aiguille. La parure est ici un collier en perles, et une pendeloque de cou suspendue par un collier de petites graines, et formée d'un grand cercle de métal. L'arme est une demi-pique, le *bakkum*, que l'on lance comme la sagaie. Le fer en pointe est tranchant des deux côtés; le Hottentot l'entretien fort luisant, et, selon l'usage général, l'empoisonne pour la guerre et la chasse.

N° 9. — Femme riche. — Le krosse est en double; le revers est peint, et le poil conservé est celui de la panthère ou du chat sauvage. La chevelure est ornée d'une plume en marabout, et un anneau pend à l'oreille percée. Le collier est un double rang de perles; la pendeloque de cou est métallique: c'est une surface gravée de quelques signes talismaniques, ou un médaillon contenant quelque amulette préservateur. La ceinture est garnie de perles de verroterie. Le bracelet se compose de perles et de corail. La jarretière de cuir retombe sur le devant de la jambe en une longue languette.

N° 10. Homme en toilette de guerre. Portrait du nommé Smoon. — L'arme est la sagaie, et si l'autre main était visible, on y trouverait le bâton sans pointe, d'un mètre de longueur environ, qui sert à la défensive, pour parer les coups de flèches, de sagaie et de bakkum. Des plumes longues et rigides simplement retenues par un bandeau, et un os passé dans l'oreille percée, forment la parure de tête. Une peau de panthère montrant au dehors ses taches vibrantes, et dont les deux parties sont reliées sur le côté, vers la hauteur des hanches, sert d'unique vêtement. L'arc et les flèches sont très usités chez les Hottentots. Les *Buschmans* ou *Boschjesmans*, portent de petits arcs recourbés en forme

d'un grand segment; leurs courtes flèches, à trois pointes ou dentelées sont renfermées dans un carquois, ou fichées dans leur chevelure. L'arc est d'ailleurs remplacé maintenant, en grande partie, par les armes à feu.

N° 11. — Sarah Bartmann, femme de la famille des Boschjesmans, dans la grande parure nationale. — Ce type est dépeint par Le Vaillant comme distinguant la race des *Houzoanans*: « La croupe naturelle que portent leurs femmes, masse énorme et charnue qui, à chaque mouvement du corps contracte une oscillation et une ondulation fort singulières. » Les études, d'après nature, exposées au Champ de mars en 1878 dans la section anthropologique par les photographes du Cap, prouvent que ce type subsiste toujours.

Sarah Bartmann, ici représentée, est la célèbre Africaine de ce genre qui fut exhibée à Paris en 1815, en public comme dans les salons, sous le nom de la « *Vénus hottentote*. » *Programme des spectacles*, 4 janvier 1815: « Vaudeville; aujourd'hui Madame de Favart, les Visites, et la *Vénus hottentote*. » *Journal des dames et des modes*, 12 février 1815:

« Les portes du salon s'ouvrent et l'on voit entrer la *Vénus hottentote*. C'est une *Vénus callipyge*. On lui donne du bonbon pour l'engager à sauter, à chanter, on lui fait dire quelle est la plus jolie femme de la société; quel est l'homme le plus tendre de la compagnie... »

Le nom de la déesse de la beauté et de la grâce appliqué à la monstrueuse Sarah fut une triste ironie que, dans sa netteté crue, fait ressortir le langage du naturaliste. Cuvier a vu avec soin la nature intime de la *Vénus hottentote*. « C'est après le premier accouchement que, chez les femmes de la race boschjismane, les fesses acquièrent une énorme grosseur; elles saillent à angle droit au bas des reins sous forme de deux loupes énormes composées de gros paquets d'une graisse diffuente qui s'étend jusqu'entour des hanches au-dessous des muscles. Les mamelles s'allongent de telle sorte que, comme certaines négresses et hyperboréennes, la *Hottentote* peut donner à téter à l'enfant placé habituellement sur son dos. On est resté dans l'alternative de décider si des particularités si singulières sont réellement un caractère de race, ou si elles ne sont pas simplement un état de maladie héréditaire.

Le *Hottentot* est considéré comme le résultat d'un croisement d'hommes à peau jaune et d'hommes à peau noire, quelque migration mongole mêlée à des nègres. En général, il est d'une nuance jaune enfumée se rapprochant du teint du Malais; il est Africain par le prognatisme de la face, l'étroitesse de la tête, l'obliquité des dents incisives, la brièveté et le reculement du menton, les lèvres, l'aspect laineux de la chevelure. Il est Mongol par les pommettes saillantes, l'aplatissement de la base du nez, les petits yeux bridés à l'angle externe et ouverts en fentes étroites. Les portraits tracés depuis qu'on les connaît sont, d'ailleurs, très inégaux. Knox ne voit que le visage du *Kalmouk* et le galbe du crâne de l'*Esquimau*, là où d'autres, mesurant un angle facial d'une ouverture de 75° et considérant le profil sans nez (chaque mère *hottentote* aplatit le nez de son enfant d'un coup de pouce) signalent surtout le rapport avec la tête du macaque.

Les *Boschjesmans*, du nom hollandais « *hommes des buissons*, » sont de tristes pasteurs errants qui s'appellent eux-mêmes *saquas*. Ils appartiennent aux *Hottentots* par l'ensemble des caractères physiques; mais comme ils se montrent moins disciplinés que le *Hottentot* pur, les colons, qui les ont dépossédés, les traitent de brigands. Le bétail qu'ils n'élèvent pas, ils le volent, et ils mènent, en effet, une existence de rapines. On trouve qu'ils vivraient bien plus à leur aise, si, comme bien d'autres *Hottentots*, ils se mettaient au service des chrétiens; mais tous les moyens qu'on a tentés pour les civiliser ont échoué. Ces voleurs de bestiaux restent en hostilité permanente avec les fermiers, et c'est entre eux une guerre à mort dont l'issue est facile à prévoir. « Dans moins d'un siècle, peut-être, dit Hœfer, il n'y aura plus de *Boschjesmans*.

L'habillement de ces Austro-Africains est très simple. Le manteau en peau d'animal, le *krosse*, couvre les épaules et le dos, se prolongeant plus ou moins bas, selon les milieux; ici, il s'arrête à la hauteur des hanches; là, il descend jusqu'à terre. Les riches y emploient les peaux de tigres ou de chats sauvages; les gens du commun se contentent de peaux de mouton dont le côté laineux se tourne en dehors pendant l'été. Certains de ces manteaux sont arrangés avec beaucoup de goût, et faits de peaux d'antilope, de chacal, d'hyène. Le *krosse* sert de matelas pendant la nuit, et de linceul pour la sépulture. Les morts sont inhumés accroupis.

En hiver, et dans les temps de pluie, on porte une calotte de chat sauvage ou de mouton. Le visage et le cou sont toujours nus, et pendant les grandes chaleurs la tête est découverte, mais se trouve garantie par l'enduit de suif et de graisse dont, chaque jour, la chevelure est chargée, de manière à former, par l'accumulation, une croute ou un bonnet de mortier noir qui, selon le *Hottentot*, rafraîchit la tête.

Les femmes portent des *krosses* ouverts ou drapés comme ceux des hommes. Le *kout-krosse*, ou tablier de pudeur à leur usage, est plus grand que celui des hommes; il est lié de la même manière, et est toujours de peau de mouton. Les femmes ajustent, en outre, sur leurs reins un second petit tablier, et parfois une peau de mouton qui leur couvre le derrière et descend jusqu'au gras de la jambe, tout juste assez large pour atteindre la partie extérieure des cuisses, qui, par le fait, restent entièrement nues. Cette peau postérieure est rude et sèche; le bruit de son froissement, dit Barrow, annonce l'arrivée d'une petite maîtresse *hottentote*, longtemps souvent avant qu'on ne l'aperçoive.

Les *Hottentotes* ont pour la parure une passion immodérée; elles ont rejeté avec mépris tout ce qui, jadis, avait été imaginé par la prudence, comme l'étaient, par exemple, les cercles de cuir de l'épaisseur d'un doigt, qui se superposaient sur les jambes de manière à y former comme une seule pièce préservatrice contre les morsures des animaux venimeux; et la mode, la grande mode africaine des verroteries et des perles fausses, procurées par



AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>e</sup> PARIS

Jauvin lith.

l'importation européenne, a pris presque toute la place pour la composition des colliers, des bracelets des ceintures et surtout pour l'ornement du tablier supplémentaire, dont les femmes paraissent prendre un soin particulier pour attirer l'attention sur cette partie de leur personne. Elles attachent autour de ce petit tablier de grands boutons de métal, des cauris avec l'ouverture tournée en dehors, ou toute autre chose qui ait beaucoup d'apparence.

Celles qui ne peuvent faire les frais d'une parure aussi recherchée, se contentent d'une peau coupée par petits filaments, formant un faisceau de franges pendant entre les cuisses, et, faute d'autres, continuent à porter les bracelets de boyaux tordus. Les pendants d'oreille, les colliers de verre ou de cuivre, n'appartiennent qu'aux gens du premier rang. Un petit fragment de miroir est estimé comme un diamant, chez des gens qu'un bouton, une petite plaque de cuivre, rendent déjà parfaitement heureux.

L'onction du beurre ou de la graisse de mouton, onction générale et portant sur toutes les parties du corps, dont tous, hommes, femmes et enfants, sont également avides, se renouvelle autant de fois qu'elle se sèche au soleil. Ceux qui sont assez riches en frottent jusqu'à leurs krosses ou leurs vêtements de peau.

Les Africains emploient pour l'onction de leur corps la graisse de mouton, le beurre animal et végétal, l'huile du ricin, du palmier, et même, chez les tribus cannibales, le luxe rare de la graisse humaine.

La graisse des serpents et des autruches est un médicament contre les refroidissements, les rhumatismes. On réserve celle des termites et des larves de coléoptères pour l'alimentation.

Pour empêcher la graisse de répandre l'infection, on la parfume avec le musc des crocodiles, la valériane celtique, la griotte, le bois de sandal, la civette, etc., etc. Le parfum à odeur forte, dont le Hottentot fait usage, est le *buku*, ou *bucku*, un pulvérin, composé d'aromates principalement tirées des différentes espèces de dioma, auquel on attribue même des vertus médicinales, et que l'on saupoudre sur la graisse et même aussi sur les peintures dont les femmes ont l'horrible coutume de se barbouiller le visage, soit avec de l'ocre rouge, soit avec du noir, dont elles chargent leur front, leurs joues, leur menton. L'homme ne peint que sa lèvre supérieure jusqu'aux narines, pour les remplir de l'odeur du buku. Ceux qui n'ont point de beurre frais, ou de graisse nouvelle, se sentent de fort loin.

Dans des contrées où l'eau est rare et le climat brûlant, l'onction du corps par une matière grasse est une précaution salutaire; elle a, selon Barrow, préservé les Hottentots de l'éléphantiasis dont tant de malheureux ont été atteints dans l'Amérique méridionale. Seulement l'indolent Hottentot en use avec un singulier excès. On a vu qu'avec le temps, la graisse accumulée sur sa chevelure y forme une calotte; il en est à peu près de même pour les autres parties du corps, enveloppées d'une cuirasse épaisse et noire avec le temps, qui dérobe entièrement la véritable couleur de la peau.

La bouse de vache a la vertu d'enlever cette graisse que l'eau ne saurait ni dissoudre, ni détacher; mais la plupart ne s'en servent, d'ordinaire, que pour nettoyer leur figure et leurs mains.

On a vu que le manteau lui-même était graissé. La peau de mouton destinée à faire un krosse, est, toute fraîche, frottée de graisse pour être rendue douce et unie, et pour empêcher que le poil ne tombe; la perfection veut, en outre, qu'on ajoute à la graisse une coction de fiente de vache, que l'on fasse sécher au soleil, et que l'on renouvelle cette opération jusqu'à ce que la peau ait pris et une couleur noire et le parfum particulier qu'elle doit à cette odeur de fiente.

Le krosse, ou le manteau qui sert aux femmes dans leur accouchement est enterré aussitôt, à cause d'une ancienne tradition qui fait craindre quelque sortilège pour la mère ou son fruit. Dans les repas de noces, tous les mets paraissent dans des pots luisant de graisse. — Tous les convives sont accroupis, et le bout de leurs krosses leur sert d'assiette.

Jamais les Boschjesmans ne boivent l'eau de la source la plus proche de leur *kraal* ou campement; l'odeur forte qu'ils laissent après eux éloignerait les animaux de cette source; ils creusent à distance des trous pour aller y chercher leur eau, et ne point demeurer privés de gibier.

Tous, hommes et femmes, sont grands fumeurs de tabac, et de *dacha*, à son défaut. Leurs pipes en os conservent l'huile du tabac fumé, et la provision épuisée, on verse un peu de cette huile sur les feuilles de l'arbrisseau que l'on fume.

Enfin, chez ceux de ces pasteurs déchus qui conservent encore quelques mœurs traditionnelles, le père, en mariant son fils, lui donne une couple de vaches et un même nombre de brebis.

Les filles se marient sans dot, « les Hottentots, dit Kolbe, ne cherchant dans leurs femmes que l'esprit, la beauté et les agréments. »

On a signalé que la veuve qui se remarie est obligée de se couper la jointure du petit doigt, et de continuer la même opération aux doigts suivants, chaque fois qu'elle reprend les chaînes du mariage. L'ablation d'un doigt ou

d'une partie de doigt est une marque de deuil; un père se l'inflige pour la perte d'un enfant; une veuve, en souvenir de son mari; il n'est pas nécessaire de convoler.

Dans la langue des Boschjesmans il n'y a point de terme pour distinguer l'état de la vierge de celui de la femme ou de l'épouse. L'homme et la femme vivent en commun, élèvent les enfants par instinct. La femme peut s'en aller, l'adultère n'est point un crime. Le plus fort enlève la femme du plus faible. Lorsqu'une femme commence à vieillir, le mari en prend une seconde, et, au besoin, une troisième. Ce sont les parents qui arrangent ces unions, sans consulter la jeune fille.

Le Muséum de Paris conserve de Sarah Bartmann une effigie colorée, moulée sur nature, et deux portraits peints pour l'étude, l'un nu, l'autre sous le maillot n'atténuant rien de ses formes, mais qui permettait de la produire en public.

Le type est très franc; la tête en poire de petit volume, les fortes lèvres, le nez aplati, presque nul, les pommettes saillantes, et le développement des formes corporelles sont des renseignements très précis. La parure est d'un caractère également exact, et il est facile de se rendre compte, d'après ce qui a été dit, que la peau sèche portée ici à la hauteur des épaules, ne devrait l'être qu'à partir des reins; enfin que les pieds gras et courts, n'ont été emprisonnés dans un soulier que par une coquetterie toute européenne.

Le lien national de Hottentots est aujourd'hui anéanti. Un de leurs essaims, mélangé d'Européens, les *Griquas* proprement dits, est établi près du fleuve Orange, dans la contrée où ce grand cours d'eau se réunit au Vaal. La tribu nomade des *Koranas*, qui a conservé une certaine indépendance, se trouve entre le fleuve Orange et le Vaal. Fritsch y distingue deux types, celui du Hottentot grand et robuste, et celui du Buschman, plus grêle.

Enfin les Hottentots du Numaqua vivent indépendants entre le fleuve Orange et la frontière du Damara, à l'ouest des steppes de Kalihari. Ils sont diversement mélangés.

Tous ces documents proviennent du Muséum de Paris, section anthropologique.

Les n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4 et 6, sont des photographies de la collection Drouyn de Lhuys. Les n<sup>os</sup> 5 et 7, de même nature, sont de la collection Verreaux, et aussi les n<sup>os</sup> 8 et 9, dont les originaux sont des aquarelles. Le n<sup>o</sup> 10 est un don photographique de M. L. Rousseau. Le n<sup>o</sup> 11 est une peinture du temps, faite pour le Musée.

*Voir pour le texte: Ferd. Hæfer, Afrique australe, Univers pittoresque. — Livingstone, l'Afrique australe, Tour du monde, 1866. — Dr Hartmann, les Peuples de l'Afrique, 1878, Germer Baillière. — M. J. de Crozals, les Races primitives de l'Afrique, Revue géographique, 1881, Delagrave. — M. Vivien de Saint-Martin, Nouveau dictionnaire de géographie universelle, 1878, Hachette.*

---